



Initiative pour l'autodétermination: refus net de la commission du Conseil national

Après les décisions claires du Conseil des États, la Commission des institutions politiques du Conseil national a examiné aujourd'hui l'initiative pour l'autodétermination et refusé nettement l'initiative ainsi qu'un contre-projet.

Au fil des délibérations parlementaires, les commissions ainsi que le plénum du Conseil des États ont confirmé l'appréciation des milieux économiques: l'initiative va à l'encontre d'intérêts majeurs de l'économie extérieure et sape les relations stables et fiables de la Suisse avec ses partenaires contractuels.

Un signal important pour le plénum du Conseil national

Les décisions prises aujourd'hui par la Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP-N) de refuser nettement l'initiative, par 16 voix contre 9, ainsi qu'un contre-projet, par 14 voix contre 11, sont une bonne nouvelle. Ce faisant, la commission envoie un signal important à la Chambre basse qui examinera le projet pendant la session d'été. Il reste à espérer que le Conseil national choisira également d'exprimer son attachement à une Suisse qui a bonne réputation à l'échelle internationale, en raison de sa fiabilité et la sécurité juridique qu'elle offre, et peut s'affirmer, en tant que place économique, dans la concurrence mondiale grâce à des relations contractuelles stables avec l'étranger.